

CHAPITRE V.—ÉTAT CIVIL*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. EXPOSÉ SOMMAIRE.....	232	SECTION 4. ACCROISSEMENT NATUREL.....	265
SECTION 2. NAISSANCES.....	240	SECTION 5. MARIAGES ET DIVORCES.....	267
SECTION 3. DÉCÈS.....	250	Sous-section 1. Mariages.....	267
Sous-section 1. Mortalité générale.....	251	Sous-section 2. Divorces.....	271
Sous-section 2. Mortalité infantile.....	258	SECTION 6. TABLES CANADIENNES DE SURVIE.	271
Sous-section 3. Mortalité puerpérale.....	262	SECTION 7. COMPARAISONS INTERNATIONALES	274

On trouvera, à la page VIII du présent volume, la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

La statistique de l'état civil est l'instrument qui permet d'interpréter l'évolution démographique (rythme de l'accroissement de la population, taux de nuptialité et de fécondité des femmes, effet de ces facteurs sur la répartition démographique selon l'âge et le sexe, et importance relative annuelle des maladies mortelles). La statistique de l'état civil fournit le chiffre des naissances, décès, mariages (et divorces) enregistrés dans les diverses provinces et les territoires du Canada. La continuité de ces données constitue un guide permanent pour l'organisation, la direction et l'évaluation de maintes activités nationales, particulièrement dans les domaines de la santé publique, de l'éducation et de l'urbanisme, ainsi qu'à l'égard de diverses catégories d'entreprises commerciales.

Le présent chapitre fournit de façon assez détaillée la statistique disponible sur l'état civil ainsi que des tables de survie tant pour les hommes que pour les femmes et établit la comparaison des taux principaux de la statistique canadienne avec ceux d'autres pays. Dans les comparaisons internationales et interprovinciales de la natalité, de la mortalité et de la nuptialité, il est important de noter qu'une partie des différences observées durant une certaine période, entre les pays, les provinces ou les régions locales, peuvent tenir aux différences de la répartition de la population selon le sexe et selon l'âge. De même, les taux d'une région peuvent se ressentir des changements de la répartition. La statistique de la population sur laquelle se fonde la statistique de l'état civil est donnée au chapitre III du présent volume. Les naissances et les décès sont classés selon le lieu de résidence (naissances selon le lieu de résidence de la mère) et les mariages, selon le lieu d'enregistrement.

L'historique de la statistique de l'état civil au Canada est fait aux pp. 195-199 de l'*Annuaire* de 1948-1949. Outre les renseignements détaillés fournis dans *Statistique de l'état civil, rapport préliminaire* (n° de catalogue 84-201), *Statistique de l'état civil au Canada* (n° de catalogue 84-202) et autres rapports réguliers et spéciaux du B.F.S., on peut obtenir sur demande certaines statistiques non publiées.

Section 1.—Exposé sommaire

Le tableau 1 résume, à titre de référence, les principales statistiques de l'état civil des provinces et territoires canadiens pour les périodes quinquennales de 1941 à 1960 et pour chacune des années 1960 à 1962. Le tableau 2 fournit des données analogues pour 1962 sur les agglomérations urbaines d'au moins 10,000 habitants à la date du recensement de 1961, avec les moyennes pour les années 1956 à 1960.

* Revu à la Section de l'état civil, Division de la santé et du bien-être, Bureau fédéral de la statistique.